



Vente de bien pendant une liquidation de mon mari

Par crapouille

mon mari est en liquidation judiciaire nous sommes mariés sur le régime de la communauté le mandataire a vendu un bien le notaire m'a versé la moitié de la somme car moi je ne suis pas mise en liquidation ni en redressement le mandataire me règle la somme alors que les banques me demandent de payer ma part. Suis-je dans l'égalité si je garde cette somme